

# GRAND DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

**Salt-en-Donzy, le Mardi 25 Novembre 2003**

## *Synthèse des prises de parole*

### Réflexions suscitées par la présentation de l'état des lieux tiré du rapport : « Eléments pour un diagnostic sur l'Ecole »

#### *Enseignant retraité :*

Des points faibles ont été soulignés dans ce rapport. L'analyse du haut conseil va-t-elle être prise en compte ?

#### *DDEN Membre CCPE Mère de famille*

Problème des élèves qui ne savent ni lire, ni écrire, ni compter à l'entrée en sixième : aucun élève ne devrait arriver au collège sans la maîtrise de la lecture, l'écriture, le calcul. Les élèves en difficulté devraient être signalés au plus tôt.

#### *CPE*

La scolarité obligatoire se poursuit jusqu'à 16 ans. L'acquisition du Lire-Ecrire-Compter doit se poursuivre au collège.

#### *IEN*

Problème du suivi des élèves en difficulté : tous les acteurs liés à la « maturation » des élèves doivent être vigilants afin de ne laisser aucun enfant au bord du chemin.

#### *Enseignante*

Il y a trop peu d'intervenants pour la prise en charge des enfants en grande difficulté : RASED incomplets et trop peu nombreux.

#### *IEN*

Problème du flux de population : enfants dont le cursus scolaire est parfois chaotique. « Fardeaux » trop lourds pour eux pour qu'ils puissent pleinement profiter de l'Ecole.

#### *Enseignant*

Nécessité de développer le travail en commun avec RASED afin de mieux cerner les difficultés de l'enfant et mieux orienter la famille pour une prise en charge spécifique, pour une aide plus appropriée.

#### *Enseignante*

Nécessité de création d'une structure pour mieux gérer la multiplicité des intervenants et pour suivre l'élève en difficulté dans la globalité de sa scolarité.

#### *Enseignante*

Problème du suivi par la Santé Scolaire : trop irrégulier, voire inexistant certaines années (manque de temps pour suivre tous les élèves car manque de moyens). Trop peu de dépistage au cycle I.

IEN

L'IEN recentre le débat sur les missions de l'Ecole.

Le dépistage des déficiences est-il vraiment du ressort des enseignants ou de la Santé Scolaire ?

Parent délégué FCPE

Inquiétude quant à la scolarité des deux ans, voire de l'avenir de l'école maternelle.

Ne risque-t-on pas de restreindre la scolarité des enfants à la seule scolarité obligatoire, 6 ans-16 ans ?

IEN

Souligne la réussite de l'école maternelle mais aussi le coût de cette scolarité.